

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1598 - 30 mai 1991 - 10 F

D 1598 BRÉSIL: RÉQUISITOIRE DE MGR KRAUTLER CONTRE LA POLITIQUE INDIGÉNISTE DU GOUVERNEMENT

Au terme de son mandat à la présidence du Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), organe de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB), Mgr Erwin Krautler, évêque du Xingú, a fait le bilan de ses huit années de travail pour la protection des Indiens d'Amazonie. Dans un long rapport prononcé devant l'assemblée générale de la CNBB qui s'est tenue du 10 au 19 avril 1991, il établit une liste des exactions commises contre ces populations, il dresse un réquisitoire contre la politique indigéniste du président Collor dans la foulée de ses prédécesseurs et il élargit le débat à la problématique indienne du continent.

Dans une seconde approche, le président sortant du CIMI aborde le problème de l'évangélisation dans le milieu culturel indien. Il rejoint en cela les perspectives de Mgr Proaño en Equateur (cf. DIAL D 1331 et 1485). Rappelons que Mgr Krautler avait été victime en 1988 d'un étrange accident de voiture (cf. DIAL D 1309).

Intégralité de son rapport ci-dessous.

Note DIAL

LA PASTORALE INDIENNE À LA VEILLE DU 5ème CENTENAIRE

Introduction

C'est la dernière fois que je m'adresse à l'assemblée générale de la CNBB en tant que président du Conseil indigéniste missionnaire (CIMI). En juillet prochain, en effet, expire mon second mandat à la direction du CIMI. Au cours de ces huit années j'ai suivi de près la lutte de résistance des peuples indiens au Brésil et en Amérique latine, ces "peuples-restes" que Puebla appelle "les plus pauvres parmi les pauvres". J'ai également vu et partagé les efforts des nombreux missionnaires qui consacrent leur vie au royaume de Dieu parmi les peuples indiens. C'est donc comme témoin que je m'adresse à cette assemblée: le témoin du mépris systématique, de la part de l'Etat, pour les droits élémentaires des peuples indiens; le témoin du dévouement dans l'abnégation des missionnaires qui se mettent au service de la cause indienne et qui, en raison de leur engagement, sont très souvent diffamés, persécutés, menacés et en danger de mort. Quelques-uns ont même déjà donné "la preuve du plus grand amour" en versant leur sang, à l'exemple du Seigneur qui a dit: "Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis" (Jn 15,13).

1. Huit années de mépris des Indiens: un bilan macabre

En 1984, j'ai fait savoir à cette assemblée que les peuples indiens sont "victimes d'une implantation prédatrice et effrenée de projets économiques sous prétexte d'oeuvrer au développement et en faveur de la sécurité nationale". L'année précédente treize Indiens avaient été assassinés par des Blancs, essentiellement pour des ques-

tions de terre. Aucun des coupables de ce crime n'a été puni. Le refrain répugnant, toujours repris au long de l'histoire, "Tuer de l'Indien ne mène pas en prison", n'a rien perdu de son actualité. J'ai également affirmé que 1983 avait été une année tragique pour les populations indiennes en raison du nombre de lois et de décrets qui attentaient à leurs droits. C'est cette année-là qu'est entrée en vigueur le décret 88.118 qui retirait à la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI) son autorité à tracer les limites des aires indigènes, pour la passer à un groupe de travail interministériel subordonné aux organismes de sécurité nationale. Le décret 88.985 a été pire puisqu'il a ouvert les aires indigènes à la prospection minière des groupes économiques, avec l'argument absurde que c'était là une manière de les protéger des effets destructeurs des orpailleurs individuels.

En 1985 j'ai considéré que *"le problème crucial des peuples indiens est toujours celui du mépris, des occupations et usurpations de leurs terres"*. Dans le bilan de l'année antérieure, j'ai relevé l'invasion du territoire des Yanomani par des forces paramilitaires qui, revêtues d'uniformes de l'armée, ont pris possession de la piste d'atterrissage utilisée par la FUNAI à Serra de Surucucus. J'ai également accusé la Petrobrás de spolier les terres des Korubo. On connaît les ingérences désastreuses et de plus en plus sérieuses dans la vie de plusieurs peuples indiens par le Polonoroeste, le Projet Grande Carajás et les compagnies hydroélectriques de Balbina et de Tucuruí.

Deux missionnaires ont été assassinés cette année-là. Le 28 avril 1985 la Soeur Cleusa Rody Coelho a été tuée alors qu'elle se dévouait aux Apurinã, dans la prélatrice de Lábrea. L'autopsie a révélé qu'elle avait été frappée à mort. Elle avait eu toutes les côtes cassées et le crâne fracturé. Elle avait donné sa vie aux Indiens; ce sont eux les habitués de sa tombe. Trois mois plus tard, le 27 juillet 1985, le Père Ezequiel Ramón, du diocèse de Ji-Paraná, ami et défenseur des paysans et des Indiens, tombait dans une embuscade tendue par des tueurs à gages. Criblé de balles, il était tombé sur un sol convoité par l'appât du gain et l'ambition de propriétaires terriens insatiables. Son sang qui avait jailli de dizaines de perforations et qui teignait le sable a été son cri ultime et dramatique pour la paix et la justice en rural.

A l'assemblée générale de la CNBB de 1986 j'ai regretté l'échec de ce qui s'était appelé la "Nouvelle République" qui avait suscité tant d'espairs. Après une année de gouvernement Sarney, nous étions arrivés à la conclusion qu'au lieu d'une accélération de la régularisation des terres indiennes, le département des terres de la FUNAI était vidé de sa substance et les procès mis au tiroir du ministère de l'Intérieur. Au lieu du comportement démocratique attendu, c'était l'autoritarisme qui avait prévalu et qui s'est plus spécialement traduit par l'imposition à la FUNAI de cinq présidents successifs et par le retour dans la FUNAI de colonels et d'anciens fonctionnaires connus pour leur dureté. Au lieu de garanties d'usufruit, au bénéfice des Indiens, des ressources de leurs terres c'était au contraire la spoliation qui s'était imposée, avec l'augmentation des pressions et des invasions de sociétés minières et d'orpailleurs individuels. La violence avait également augmenté de la part des propriétaires terriens, sociétés minières et autres entreprises, à l'encontre des Kulina, Rickbaktsa, Pataxó et Xacriabá.

Lors de l'assemblée suivante, en 1987, j'ai dénoncé la militarisation de la question indienne. Suite à deux réunions avec le secrétaire général du Conseil de sécurité nationale et les ministres de l'intérieur et de la réforme agraire, nous avons cerné plus clairement les comportements militaristes du gouvernement Sarney dans sa politique indigéniste (*). Le "projet Coulée nord" (1), élaboré en sourdine puis révélé à l'opinion

[*] Le 27 novembre 1986 et le 26 janvier 1987, Mgr Luciano Mendes de Almeida, Mgr José Martins da Silva et Mgr Erwin Krautler accompagnés du secrétaire du CIMI, Antônio Jacó Brand, et des conseillers juridiques du CIMI ont rencontré des hauts représentants du gouvernement, parmi lesquels le général Rubens Bayma Denys, chef de la maison militaire de la présidence et secrétaire général du conseil de sécurité nationale, Ronaldo Costa Couto, ministre de l'intérieur, et Dante de Oliveira, ministre de la réforme agraire et du développement rural.

(1) Cf. DIAL D 1235, note 5, et 1395 [NdT].

publique en octobre 1986 seulement, est devenu le paradigme de cette politique. Des missionnaires de la Consolata qui travaillaient chez les Yanomani avaient alors prévu les effets désastreux que causeraient à ce peuple la construction de pistes d'atterrissage et les installations militaires. Plus tard, au nom de la sécurité nationale, le "projet Coulée nord" réduirait de façon draconienne les terres des Yanomani (76,4%), des Tikuna (41%) et de quelques autres peuples d'Alto Rio Negro (59,5%).

En 1988 j'ai de nouveau attiré l'attention sur la violence qui avait augmenté d'une manière impressionnante: onze Indiens au moins avaient été tués dans des conflits avec des courtiers véreux et des orpailleurs l'année précédente, et en mars 1988 avait eu lieu le massacre de quatorze Tikuna dans le secteur indien de São Leopoldo, Alto Solimões. En 1987, seize missionnaires avaient été expulsés de certaines zones ou formellement interdits d'y pénétrer. En avril 1987 le Frère jésuite Vicente Cañas avait été assassiné, alors qu'il vivait depuis dix ans au milieu des Enauenê-Nauê. Ce sont les intérêts inavouables de ceux qui se prennent pour les maîtres du monde qui l'ont éliminé, car une existence entièrement donnée aux Indiens était une menace pour leurs ambitions. La décision du gouvernement de signer deux décrets désastreux pour les peuples indiens a été une décision terrible. Le premier décret (n° 94.945) a institutionnalisé la participation du Conseil de sécurité nationale aux instances de décision portant sur les délimitations de terres; le second (n° 94.946) a introduit la classification des Indiens en "acculturés" et "non acculturés", avec des conséquences graves sur leurs droits territoriaux.

A l'époque le pays était occupé à l'élaboration de la nouvelle Constitution fédérale. C'est dans ce contexte que l'Eglise missionnaire a subi la plus forte persécution de toute l'histoire de la République. Je veux parler ici des attaques lancées contre le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) et contre la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) par le biais du journal *O Estado de São Paulo* (2). Dans une tentative infâme pour tromper les sénateurs et les députés, les inspireurs de cette sordide campagne de diffamations et de calomnies entendaient convaincre les membres de l'Assemblée constituante de l'existence d'une conspiration contre la souveraineté du Brésil pour les amener à légiférer à l'encontre des intérêts des Indiens. La vérité a heureusement prévalu et, avec elle, ont prévalu les droits des peuples indigènes.

Lors de la 27e assemblée générale de la CNBB en 1989, j'ai eu à déplorer le fait que les droits des Indiens, bien que garantis par la nouvelle Constitution, étaient en fait ignorés par le gouvernement, lequel continuait d'appliquer les dispositions abrogées par les constituants. La brutalité augmentait jour après jour. L'année précédente trente-six Indiens avaient été assassinés. C'est à cette époque que nous sont arrivées les premières graves nouvelles sur les morts survenant chez les Yanomani: nous commençons à enregistrer les décès dus à la variole et à la malaria (3).

L'année dernière, quand j'ai traité du rapport existant entre la question écologique et la question indigène, nous avons été épouvantés par la mort d'au moins mille cinq cents Yanomani pour les deux années précédentes, victimes de l'invasion des orpailleurs qui ont dévasté leurs terres, pollué les rivières par les boues et le mercure, fait fuir le gibier et le poisson, détruit leur agriculture et engendré plusieurs épidémies qui n'ont pas été suffisamment combattues à ce jour. Tous ces dommages ont provoqué l'indignation et la répulsion de la société au plan national et international. Le président Sarney a quitté le palais du Planalto en ajoutant un préjudice supplémentaire à ceux que son gouvernement avait causés aux peuples indigènes: au moment d'éteindre les lumières de son gouvernement, il a abrogé le décret de délimitation des terres des Urueu-Wau-Wau pour satisfaire les intérêts d'un député d'Etat, soi-disant propriétaire de forêts d'hévéas situées dans la région. Cette abrogation a encouragé les envahisseurs à rester dans ces terres indiennes et ils s'y trouvent toujours, mettant ainsi en danger la survie des Urueu-Wau-Wau.

[2] Cf. DIAL D 1235 et 1251 [NdT].

[3] Cf. DIAL D 1520 [NdT].

2. La "politique indigéniste" du gouvernement Collor

Au contraire de ce qui s'était produit au début de la "Nouvelle République", nous ne nourrissons aucune espérance quant au fait que les peuples indigènes puissent être traités avec plus de considération par le gouvernement du président Fernando Collor de Mello. Dès le début nous avons eu des appréhensions, et la suite a montré que nous avons raison. Pendant les onze mois écoulés, le gouvernement a continué de pratiquer la politique indigéniste du gouvernement précédent, avec une seule différence: suite aux pressions internationales qui se sont amplifiées dans les derniers temps, le palais du Planalto a inauguré à grand bruit une "politique de feux d'artifice" en faisant sauter à l'explosif des pistes d'atterrissage clandestines installées en territoire Yanomani, toujours en présence des caméras de télévision et d'équipes de journalistes étrangers. Durant tout ce temps-là les orpailleurs n'ont pas cessé de creuser et de remuer la terre indienne à la recherche du métal précieux, d'empoisonner les rivières et de répandre des maladies dans une population déjà tellement blessée et marquée. Un rapport publié tout récemment par le CIMI sur la violence pratiquée contre les peuples indigènes l'année dernière, souligne que l'invasion des orpailleurs reste la cause principale de l'augmentation des cas de malaria, non seulement parmi les Yanomani mais aussi chez les Makuxi - dont les terres ont été le nouveau terrain d'élection pour les orpailleurs qui avaient quitté le territoire des Yanomani - ainsi que chez les Karipuna et les Kaxarari.

Dans ce rapport nous sommes de nouveau obligés de dénoncer l'assassinat de treize Indiens en 1990, dont dix en Amazonie qui est depuis longtemps la région champion en la matière (six pour le seul Etat de Roráima). Dans quatre cas nous n'avons nulle connaissance, jusqu'à présent, d'une quelconque démarche officielle en faveur de l'élucidation des assassinats. Un seul assassin a été emprisonné; mais l'agresseur Manoel dos Santos qui a tué deux Makuxi n'a même pas été inculpé dans le cadre de l'enquête ouverte par la police fédérale.

Parallèlement à ces morts par le feu et par le fer, la vague de suicides chez les Guaraní-Kayová et les Guaraní-Nhandeva de Dourados, dans le Mato Grosso du Sud, est une nouvelle accablante qui a déjà fait le tour du monde. Pour la seule année dernière il y a eu pas moins de trente-et-un cas. La principale cause de ce phénomène est le manque de terre. Expulsés systématiquement de leurs terres, les Indiens ont été progressivement confinés dans des zones étroites; pour survivre ils sont contraints de se faire employer comme main d'oeuvre dans des exploitations agricoles et dans des distilleries de la région. Mais dénués de toute perspective de survie physique et culturelle, sans possibilité de vivre comme Guaraní, ces Indiens - en majorité des jeunes - en appellent au suicide. Ils décident ainsi d'abrèger leurs souffrances dans un monde qui n'est plus le leur, en une recherche extrême et désespérée de l'autre vie où il leur sera enfin permis de vivre comme Guaraní. C'est là une façon inédite et effroyable d'attirer l'attention du Brésil et de l'humanité.

Les peuples indigènes ont également été victimes d'autres formes de violence, telles que les arrestations illégales, la faim, les expulsions, les viols, les agressions physiques, les intimidations et la discrimination. Il y a eu en ce sens quinze affaires qui ont concerné neuf-cent-quarante-deux Indiens; sur ce total, cent-vingt-trois étaient Tukano et Maku, expulsés de Serra do Traíra par le commandement militaire d'Amazonie. Les militaires ont prétendu qu'il ne s'agissait pas d'une terre indienne mais d'une aire de sécurité nationale. En réalité, la région en question fait partie de l'aire indienne Pari Cachoeira III, située dans la bande territoriale du "projet Coulée nord".

Il y a eu aussi sept cas d'occupation de terres, vingt-cinq cas de violence contre le patrimoine indigène de quatorze peuples, et sept cas d'exploitation forestière illégale.

Des données de ce type démontrent, sans sophismes ni exagérations, que la situation des peuples indigènes - de certains d'entre eux en particulier - s'est détériorée sous

le gouvernement actuel. Jusqu'à présent, alors que la Constitution lui fait une obligation de conclure la délimitation de toutes les terres en 1993, le président Collor n'a pas cadastré un seul centimètre de nouvelles terres indiennes. Il n'a fait qu'homologuer quelques aires déjà délimitées depuis un certain temps. Nous avons pourtant entendu beaucoup de belles paroles du président pour la défense des Yanomani. Dans les faits il n'a cependant pas fait jusqu'à présent le moindre geste dans le sens d'une abrogation des décrets génocidaires du gouvernement Sarney qui ont émietté l'aire de ce peuple.

Parallèlement à la "politique de feux d'artifice" en territoire Yanomani, la politique de mystification du gouvernement en direction des médias est également pour nous un sujet de préoccupation. Cette politique, consistant à taire ou à camoufler les faits de la réalité quotidienne, prendra certainement un tour encore plus net au fur et à mesure que s'approche la IIe Conférence des Nations-Unies sur l'écologie et le développement qui doit se tenir à Rio de Janeiro en juin 1992.

En février, le président Collor a enfin commencé à définir sa politique indigéniste en signant une série de décrets et en créant une commission dont la tâche serait d'adapter la législation indigéniste à la Constitution de 1988. La nouvelle politique est cependant loin de répondre aux intérêts des peuples indigènes. La proposition indigéniste, fruit du projet néo-libéral en cours qui exige la suppression des aides au secteur social au nom du combat contre le déficit public, se limite à retirer illégalement tout contenu à l'organisme indigéniste officiel de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), au lieu de le réorganiser sur des bases démocratiques comme l'exigent les peuples indigènes. La FUNAI se voit retirer toute une série d'attributions qui lui étaient jusqu'alors reconnues par la loi, et cela au profit de plusieurs ministères et du secrétariat d'Etat à l'environnement. Cette déculturation va sans aucun doute être davantage préjudiciable aux Indiens, alors qu'il aurait fallu rendre plus souple la capacité d'initiative jusqu'alors reconnue à la FUNAI pour la protection des Indiens.

Voilà, en résumé, les données de la situation actuelle. Il n'est plus possible de les minimiser ou de les justifier sous prétexte de "démarrage du nouveau gouvernement" ou de "temps trop limité pour régler tous les problèmes".

3. Initiatives des peuples indigènes: lumière au bout du tunnel

Je ne voudrais pas donner l'impression que le malheur et le tragique ont seuls marqué, au cours des dernières années, la lutte des peuples indigènes au Brésil et notre bataille en leur faveur. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de joie que nous témoignons aussi des nombreuses initiatives de ces peuples pour assurer hardiment leur survie et leurs droits et pour progresser régulièrement dans leur organisation.

J'aimerais relever ici trois moments auxquels les peuples indigènes ont montré qu'ils étaient bien vivants. Ils ont vraiment survécu à près de cinq siècles de violences.

Le premier moment a été la présence des leaders indiens à Brasília, à l'époque de l'Assemblée constituante. Il était très émouvant de les voir dans les couloirs du Congrès national, la peau peinte, à l'aise, joyeux, avec leurs armes et leurs instruments de musique, en train de bavarder avec les constituants debout ou en petits cercles, présentant et défendant leurs revendications dans l'auditorium Nereu Ramos. Je puis l'affirmer en toute sécurité: s'ils n'étaient pas allés à Brasília pour faire pression sur les députés et les sénateurs, ils n'auraient certainement pas obtenu une garantie aussi large pour la reconnaissance de leurs droits dans la Constitution (4). Il est simplement regrettable qu'une Constitution aussi positive en matière de droits indigènes et même exemplaire en comparaison des Constitutions d'autres pays sur la question des populations aborigènes, ait en pratique si peu d'effets.

[4] CP. DIAL D 1327 (NDT).

Le deuxième moment a été la rencontre des peuples indigènes à Altamira, organisée par les Kayapó contre la construction du barrage hydro-électrique de Kararaô (5). Le symbole de la noblesse de ces peuples qui ne se laissent pas mettre à genoux a été gravé par la télévision et a retenu l'attention du pays tout entier et du monde: l'Indienne Tuíra et sa pugnacité.

Le troisième moment que j'aimerais rappeler a été la mobilisation de trois cent cinquante leaders indiens à Brasília, en septembre 1989, pour la défense des Yanomani. C'était une manifestation historique puisque, comme jamais auparavant, tant de peuples - soixante-seize en tout - s'étaient mobilisés de cette façon pour défendre le droit à la vie d'un peuple frère.

Il est évident que de tels événements n'auraient pas eu lieu si les peuples indigènes ne s'étaient pas organisés dans pratiquement tous les Etats du Brésil. Et leur organisation aurait été encore plus difficile sans le soutien de diverses associations de la société civile, parmi lesquelles je n'hésite pas à souligner la place du CIMI dont l'une des priorités de son action est précisément le soutien aux organisations indiennes au plan régional et national.

4. La marche indienne en Amérique latine

Tout au long de ces années d'accompagnement et de service des peuples indigènes, le continent latino-américain s'est ouvert pour nous comme horizon élargi pour notre action. Cet immense continent, spolié et saigné par cinq siècles de colonialisme et par un ordre international injuste, vit aujourd'hui un grand moment de résurrection de ses peuples originels. Bartolomé de Las Casas affirmait que, dans la conquête de la Nouvelle Espagne (soit le Mexique et l'Amérique centrale d'aujourd'hui), plus de vingt millions d'indigènes sont morts au cours des premières années. L'histoire de ces cinq cents ans est aussi l'histoire d'un massacre terrible qui s'est étendu à l'ensemble du continent, partout où parvenait le pouvoir colonial. *"Si le mot génocide peut s'appliquer à un cas, c'est bien celui-ci. C'est un record (...) non seulement en termes relatifs (une destruction de l'ordre de 90% et plus) mais aussi en termes absolus étant donné que nous parlons de la diminution d'une population estimée à 70 millions d'êtres humains. (...) Aucun des grands massacres du 20e siècle n'est comparable à cette hécatombe."* (T. Todorov, "A Conquista da América: a questão do outro", São Paulo, 1988, p. 129.) Au siècle d'aujourd'hui, la domination et la mort ont continué sous les formes que nous savons et que nous dénonçons avec insistance à partir de notre vie et de notre mission auprès des Indiens.

Aujourd'hui, cependant, dans toute l'Amérique latine, des centaines de peuples indigènes cherchent à retrouver leur mémoire historique, leur identité ethnique, leur territoire; ils cherchent également à faire des alliances avec les paysans et les travailleurs urbains, en effort collectif de libération.

Ces mouvements d'affirmation ethnique, culturelle et territoriale, ainsi que leurs alliances avec les appauvris de presque tous les pays, sont un grand signe de résurrection des peuples indigènes du continent.

Le CIMI et les autres organisations de pastorale indigéniste d'Amérique latine accompagnent ce mouvement et s'engagent pour son animation dans un souci de collaboration avec les peuples indigènes. Ceux-ci pourront de la sorte, comme acteurs de leur propre histoire, relire et se remémorer cette histoire à partir d'une existence quotidienne qui est - comme elle a été - beaucoup plus que simple résistance, c'est-à-dire l'affirmation d'un vrai projet de vie. Ils pourront aussi, et définitivement, reconquérir, recréer et garantir la vie pour la génération d'aujourd'hui et pour les générations à venir.

[5] Cf. DIAL D 1497 (NdT).

5. Le dialogue religieux, une perspective qui se renforce

Dans son encyclique récente "Redemptoris missio" "sur la valeur permanente du précepte missionnaire", le pape Jean-Paul II distingue trois situations dans lesquelles se réalise la mission de l'Eglise "envoyée par le Christ pour manifester et communiquer la charité de Dieu à tous les hommes et à toutes les nations" (Ad Gentes, 10):

"Tout d'abord celle à laquelle s'adresse l'activité missionnaire de l'Eglise: des peuples, des groupes humains, des contextes socio-culturels dans lesquels le Christ et son Evangile ne sont pas connus (...) Telle est, à proprement parler, la mission ad gentes" (Redemptoris missio, 33).

Jean-Paul II continue: "Il y a ensuite les communautés chrétiennes aux structures ecclésiales fortes et adaptées (...) En elles s'exercent l'activité pastorale de l'Eglise" (ibid.).

"Il existe enfin une situation intermédiaire, surtout dans les pays de vieille tradition chrétienne mais parfois aussi dans les Eglises plus jeunes, où des groupes entiers de baptisés ont perdu le sens de la foi vivante (...) Dans ce cas il faut une "nouvelle évangélisation" ou une réévangélisation" (ibid.).

Il est impossible de faire entrer les peuples indigènes exclusivement dans telle ou telle situation missionnaire décrite par le pape. La mission spécifique "ad gentes", après Vatican II, est aussi pour une situation de "dialogue religieux" (Nostra Aetate, 2). En ce sens, les participants de la 3ème consultation oecuménique latino-américaine de pastorale indigéniste, tenue à São Paulo en janvier dernier autour des revendications des représentants indiens présents (6), se sont engagés à "travailler pour que nos Eglises (...) reconnaissent les religions indiennes dans un climat de dialogue oecuménique et de respect des différences". En fait, historiquement et d'une certaine manière aujourd'hui encore, le dialogue de l'Eglise avec les peuples indigènes existe peu. La chrétienté et le système colonial n'ont pas permis le dialogue parce qu'ils ne permettaient pas d'alternatives. Les importantes recherches sur le passé indien faites au 16e siècle par des religieux comme Bernardini de Sahagún, Toribio Motolinia et José de Acosta auraient permis le dialogue. Mais comme le dit Sahagún lui-même, ces recherches ont été menées comme une enquête sur des maladies pour pouvoir appliquer ensuite le remède de la religion chrétienne.

Aujourd'hui, dans de nombreux secteurs d'Eglise, perdure un certain manque d'intérêt pour la pastorale indienne. Beaucoup pensent qu'une question numériquement aussi insignifiante que la question indienne n'a pas à être un objectif prioritaire ou être mise en relief dans l'action pastorale d'un diocèse, d'une paroisse ou d'une congrégation religieuse. En plus de l'insignifiance numérique - ce qui n'est certainement pas un critère évangélique - nous devons faire face au sentiment d'insécurité des communautés, des animateurs et des pasteurs devant les défis socio-culturels et pastoraux de la cause indienne. Nous n'avons que peu d'expérience historique pour une mission de dialogue "ad gentes".

6. L'évangélisation des cultures spécifiques

En vérité, nous sommes encore loin d'assumer toute "parcelle de bonté et de beauté qui enrichit le caractère et le génie de chacun" des peuples indigènes, ainsi que l'écrivait le pape Pie XII dans son encyclique peu connue ou peu citée "Evangelii praecones" de juin 1951. Pie XII y rappelait deux principes importants de l'antique évangélisation:

- le premier, "l'Eglise ne se comporte pas comme celui qui coupe, fait tomber et disparaître une forêt luxuriante, mais comme celui qui greffe des arbres" (Evangelii praecones, 55);

[6] Cf. DIAL D 1571. [NdT].

- Le second, "l'Eglise n'a pas méprisé ni rejeté les doctrines des païens, mais elle les a purifiées (...). Ainsi a-t-elle agi avec les arts et la culture (...): elle les a accueillis (...). Elle n'a pas réprimé violemment les coutumes particulières des peuples ni leurs institutions traditionnelles, elle a tout sanctifié" (ibid., 57).

Ce que Pie XII décrivait voici quarante ans en des termes aussi beaux et appropriés, sont des paramètres et des critères toujours valables pour toute évangélisation. Malheureusement l'histoire de l'évangélisation et les circonstances dans lesquelles elle s'est effectuée au long des siècles ne sont guère la preuve d'une observance de ces principes. Dans la pratique missionnaire de ces cinq cents années, n'est-ce pas exactement le contraire que nous avons fait? Au lieu de greffer l'Evangile sur les cultures indigènes, nous avons greffé les peuples indigènes sur une Eglise prétendument universelle, en détruisant ainsi leur identité de peuples différents relevant parfois de cultures millénaires spécifiques.

On parle beaucoup ces derniers temps et on écrit beaucoup dans notre Eglise sur "l'évangélisation des cultures". Il est définitivement acquis qu'il n'existe pas d'évangélisation en dehors, au-delà ou au-dessus des cultures comme si les destinataires de l'Evangile pouvaient se trouver en milieu aseptisé ou en situation de table rase. Quand nous parlons d'"évangélisation des cultures", nous ne ^{vous} rendons très souvent aucunement compte que nous évangélisons une culture déterminée à partir d'une autre culture. Mais qui ou quoi nous donne le droit d'évangéliser les cultures des peuples indigènes à partir d'une autre culture, généralement en provenance de la société dominante? C'est bien vrai que l'Eglise romaine n'est pas coupable de ce que son substrat culturel - la culture occidentale, européenne - soit devenu la culture dominante dans le monde. Mais nous, aujourd'hui, comme pasteurs qui avons, selon Jean-Paul II, "la responsabilité de discernement et d'encouragement" (Redemptoris missio, 52) dans l'effort d'inculturation, nous ne sommes pas des pasteurs dans un contexte culturel européen, mais des pasteurs dans ce qu'on appelle le tiers-monde, des pasteurs d'Amérique latine, des pasteurs de quelques centaines de peuples indigènes avec leurs cultures différenciées; des pasteurs, enfin, de peuples opprimés non seulement socialement mais aussi culturellement.

C'est pourquoi je trouve heureuse la proposition de "greffe" de Pie XII car elle nous invite, en particulier dans la pastorale des Indiens, à accepter les médiations culturelles des peuples indigènes non pas comme du folklore ou comme un florilège mais comme racine et tronc de l'évangélisation. Pour greffer l'Evangile chez les peuples indigènes nous n'avons pas besoin d'arracher l'arbre de leurs coutumes ni de couper la racine de leur passé. Au contraire, c'est de cette racine et seulement de cette racine que poussera l'Eglise au visage indien, une Eglise à l'identité propre dans l'ensemble de l'Eglise universelle.

Je vois dans cette inversion méthodologique consistant à greffer les peuples indigènes sur l'Eglise dont la culture dominante est le substrat - au lieu de greffer l'Evangile sur les cultures indigènes - la raison pour laquelle il n'a pas encore surgi à ce jour une Eglise indigène avec ses ministères propres, avec des symboles et des signes enracinés dans des cultures spécifiques, et avec une théologie ancrée dans la tradition historique et théologique de ces peuples (cf. Paul VI, exhortation apostolique Evangelii nuntiandi, 63).

Quand l'unité symbolique n'est que l'expression d'une centralisation administrative sans correspondance avec le terreau culturel diversifié de nos communautés, alors les symboles et les signes camouflent plus qu'ils ne révèlent. C'est le climat favorable au syncrétisme. L'inculturation, qui n'en exige pas moins un certain pluralisme dans l'esprit de Pentecôte, est la fin du syncrétisme. Puisque nous ne pouvons pas vivre l'Evangile sans médiations culturelles, il s'ensuit que la monoculture fait apparaître un syncrétisme latent et une culture dominante.

La véritable inculturation - la greffe de l'Évangile sur les cultures indigènes - est un impératif anthropologique et un indicateur théologique en lien étroit avec le mystère de l'incarnation. "L'Église, afin de pouvoir présenter à tous le mystère du salut et la vie apportée par Dieu, doit s'insérer dans tous ces groupes humains du même mouvement dont le Christ lui-même, par son incarnation, s'est lié aux conditions sociales et culturelles déterminées des hommes avec lesquels il a vécu", nous enseigne Ad Gentes (n° 10). Puebla, citant saint Irénée, affirme en d'autres termes la même vérité: "Ce qui n'est pas assumé n'est pas racheté" (n° 400). Le problème de l'inculturation n'est donc pas d'ordre théologique. Il est d'ordre pratique et conjoncturel. Le moment est venu pour nous de prendre davantage conscience que tous - même après le choix prioritaire des pauvres - nous restons prisonniers de la culture dominante. C'est pourquoi la question de l'inculturation n'est pas un problème particulier de la pastorale indigéniste. Je pense que c'est un problème de toute l'Église. D'après "Evangelii nuntiandi" il y a aujourd'hui, dans le monde entier, "rupture entre Évangile et culture", et selon Paul VI, là "est sans doute le drame de notre époque" (n° 20).

Le CIMI s'est signalé par la défense de la terre et des droits des peuples indigènes. Dans ces combats nous vivons la gratuité et la Pâque. Nous n'avons pas le droit de faire payer le prix aux peuples indigènes. Ne mélangeons pas notre présence et des pressions corporatives incompatibles avec la dignité de l'Évangile. En même temps nous sommes parfaitement conscients que la lutte pour la survie et pour la vie en plénitude des communautés indiennes tire sa cohérence du champ religieux et culturel.

7. Saint-Domingue: l'espérance aussi du choix de "l'autre"

Nous attendons de la 4e conférence de l'épiscopat latino-américain de Saint-Domingue en 1992 qu'après le choix prioritaire des pauvres à Medellín et à Puebla, elle fasse le choix de "l'autre" avec ses différences culturelles et historiques. "Nous reconnaissons que nous sommes des pays pluriethniques et pluriculturels capables de modeler l'Évangile sur des communautés originales", déclarent les participants de la rencontre d'Ypacaraí convoquée par le CELAM en août 1990 (7). De telles déclarations appellent des réponses pastorales concrètes et doivent pour cela être approfondies à Saint-Domingue dans la recherche d'une "nouvelle évangélisation" que le pape Jean-Paul II veut "nouvelle dans son ardeur, dans ses méthodes et dans son expression" (discours au CELAM, Port-au-Prince, Haïti, 9 mars 1983). C'est d'ailleurs le désir des peuples indigènes, manifesté à plusieurs reprises, que les évêques réunis à Saint-Domingue "entendent directement les Indiens qui représenteront leurs peuples" (Déclaration de São Paulo, 23 janvier 1991).

Puebla affirme que, dans la situation d'extrême pauvreté d'enfants et de personnes âgées, d'Indiens et d'Afro-Américains, de paysans, d'ouvriers et d'exclus entassés dans les villes, "nous devrions reconnaître les traits douloureux du Christ-Seigneur" (n° 31-39). Saint-Domingue doit nous aider à articuler le plan de la rédemption avec le plan de la création. Le peuple qui souffre ne perd pas son identité. Cette identité se manifeste à travers une grande diversité. La diversité n'est cependant pas l'expression de la confusion de Babel, mais bien le don et la grâce de Pentecôte. En faisant le choix de la diversité culturelle et en lui ouvrant des espaces institutionnels, nous ouvrons en fait les portes à l'action de l'Esprit-Saint qui est "le protagoniste de toute la mission ecclésiale" (Redemptoris missio, 21), protagoniste parce que Père des pauvres et Frère des autres.

Conclusion

Je ne puis laisser passer cette occasion d'exprimer ma gratitude aux personnes qui constituent le CIMI - missionnaires, conseillers, religieux, religieuses et laïcs - et se dévouent à tous ses niveaux et dans tous ses secteurs. Je les félicite de leur travail: le secrétariat national et les coordinations régionales; les conseillers en théologie et en inculturation pour l'aide apportée à la réflexion sur notre engagement,

(7) Cf. DIAL D 155B (NdT).

(7) Cf. DIAL D 155B (NdT).

comme expression de notre foi dans le Christ et en son Evangile; les conseillers juridiques, dans la défense infatigable de la terre des Indiens et dans l'accompagnement de tant de peuples indigènes qui luttent pour leurs droits; l'équipe de la publication *Porantim* et le service de presse pour la transmission des nouvelles et la sensibilisation de la société environnante; les membres des services de santé et d'éducation, pour leur abnégation et leur générosité; la préparation des contacts et des rencontres, et le soutien aux organisations indiennes et à leurs initiatives; le travail silencieux et continu de tant de missionnaires vivant quotidiennement au contact des diverses communautés indiennes du pays. Le dévouement de toutes ces personnes est inséparable de leur effort constant d'actualisation, alors qu'elles se heurtent trop souvent à l'opposition exacerbée de représentants du gouvernement, et qu'elles ne peuvent pas toujours compter sur la compréhension et le soutien des Eglises locales. Les missionnaires n'en attendent et n'en désirent pas moins un dialogue permanent et approfondi avec les évêques dans les diocèses desquels ils remplissent leur tâche pastorale.

Pour finir, je voudrais dire merci pour le soutien total et la solidarité sans réserve que nous avons, tout au long de ces huit années, reçus de la Conférence nationale du Brésil, de sa présidence, de sa commission pastorale, de ses conseillers et de ses membres. Une telle solidarité a toujours été pour nous source de force et de courage pour mener à bien notre tâche. Je me dois de signaler avec une spéciale attention le soutien personnel que nous avons reçu de Mgr Luciano Mendes de Almeida, en particulier aux heures les plus difficiles et les plus douloureuses de notre mission. Convaincu de la justesse de la cause indienne, Mgr Luciano n'a jamais mesuré ses efforts dans la défense intransigeante de la vie des Indiens, menacée en permanence; il a toujours encouragé notre action pastorale en faveur de ces peuples.

"La caractéristique de toute vie missionnaire authentique est la joie intérieure qui vient de la foi." C'est par ces paroles que le pape Jean-Paul II termine l'encyclique "Redemptoris missio", en ajoutant: "Dans un monde angoissé et oppressé par tant de problèmes, qui est porté au pessimisme, celui qui annonce la Bonne Nouvelle doit être un homme qui a trouvé dans le Christ la véritable espérance" (n° 91). Puisse le Christ ressuscité nous donner, avec l'espérance, l'audace de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, Lui qui a, selon Bartolomé de Las Casas, "du plus oublié et du plus petit la mémoire bien vivante".

Altamira, le 31 mars 1991
Pâque de la Résurrection

Erwin Krautler
évêque du Xingú
président du CIMI

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am.latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441